English

RWD14

Introduction

Congratulations on your purchase of the Honeywell Water Leak Alarm. This alarm is a one-time use spot detector with a non-replaceable built-in battery. Place the Water Leak Alarm in any potential flood spot – such as next to washing machines, sinks, water heaters, bathrooms, basements, boats, sump pumps, garages, etc. and the alarm will let you know when and if you have a leak.

Operating Instructions

1. Carefully remove the Water Leak Alarm from the packaging by handling the product from the top and sides. Take care not to press on the bottom.
2. The Water Leak Alarm is ready for use once removed from the package and includes a non-replaceable built in battery.
3. Place the Water Leak Alarm upright on the floor or any area where a potential water leak may occur within your home. When the Water Leak Alarm detects water, a loud alarm sounds. Since this is a one-time use alarm, you'll need to disarm the Water Leak Alarm by simply removing the mesh and sponge material from the bottom of the unit with your fingers. Once disarmed, the Water Leak Alarm cannot be reused.

LIMITED 1 YEAR WARRANTY

1 year limited warranty from date of purchase, excluding batteries.
Honeywell warrants this product, excluding battery, to be free from defects in the form of workmanship or materials, under normal use and service, for a period of one (1) year from the date of purchase by a consumer. If at any time during the warranty period the product is determined to be defective or malfunctions, Honeywell shall repair or replace it (at Honeywell's option).
If the product is defective,
(i) return it, with a bill of sale or other dated proof of purchase, to the place from which you purchased it; or
(ii) call Honeywell Customer Care at 1-800-468-1502. Customer Care will make the determination whether the product should be returned to the following address: Honeywell Return Goods, Dock 4, MN10-3860, 1885 Douglas Dr. N., Golden Valley, MN 55422, or whether a replacement product can be sent to you.
This warranty shall not apply if it is shown by Honeywell that the defect or malfunction was caused by damage which occurred while the product was in the possession of a consumer.
Honeywell's sole responsibility shall be to repair or replace the product within the terms stated above. HONEYWELL SHALL NOT BE LIABLE FOR ANY LOSS OR DAMAGE OF ANY KIND, INCLUDING AND INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES RESULTING, DIRECTLY OR INDIRECTLY, FROM ANY BREACH OF WARRANTY, EXPRESS OR IMPLIED, OR ANY OTHER FAILURE OF THIS PRODUCT.
Some states do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so this limitation may not apply to you.
THIS WARRANTY IS THE ONLY EXPRESS WARRANTY HONEYWELL MAKES ON THIS PRODUCT. THE DURATION OF ANY IMPLIED WARRANTIES INCLUDING THE WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, IS HEREBY LIMITED TO THE ONE-YEAR DURATION OF THIS WARRANTY.
Some states do not allow limitations on how long an implied warranty lasts, so the above limitation may not apply to you.
This warranty gives you specific legal rights, and you may have other rights which vary from state to state.
If you have any questions concerning this warranty, please write Honeywell Customer Relations, 1985 Douglas Drive, Golden Valley, MN 55422 or call 1-800-468-1502.
In Canada, write Retail Products ON15-02H, Honeywell Limited/Honeywell Limited, 35 Dynamic Drive, Toronto, Ontario M1V4Z9.

Français

RWD14

Introduction

Nous vous félicitons d'avoir acheté le système d'alarme de détection d'eau de Honeywell. Cette alarme est un détecteur de fuite localisée à usage unique munie d'une pile intégrée non remplaçable. Placez l'alarme de détection d'eau dans tout endroit pouvant présenter une fuite, tel que près de machines à laver, éviers, chauffe-eau, salles de bain, sous-sols, bateaux, pompes de vidange, garages, etc. et l'alarme vous indiquera si une fuite se présente.

Instructions de fonctionnement

1. Retirez avec l'alarme de détection d'eau de son emballage en tenant le produit par le haut et les côtés. Veillez à ne pas appuyer sur la partie inférieure de l'appareil.
2. L'alarme de détection d'eau est prête à l'usage une fois retirée de l'emballage et est munie d'une pile intégrée non remplaçable.
3. Placez l'alarme de détection d'eau debout sur le sol ou dans tout lieu pouvant présenter une fuite d'eau dans votre domicile. Lorsque l'alarme de détection d'eau détecte de l'eau, une alarme sonore retentit. Cette alarme étant à usage unique, désarmez-la en retirant simplement les doigts la maille et l'éponge au bas de l'unité. Une fois désarmée, l'alarme de détection d'eau ne peut plus être réutilisée.

GARANTIE LIMITÉE DE 1 AN

Garantie limité d'un an à partir de la date d'achat, pile exclue.
Honeywell garantit ce produit, à l'exception des piles, contre tout défaut de pièce ou de main-d'œuvre, durant une période d'un (1) an à partir de la date d'achat si le produit est utilisé et entretenu convenablement. En cas de défectuosité ou de mauvais fonctionnement pendant la période de garantie, Honeywell remplacera ou réparera le produit (à la discrétion de Honeywell).
Si le produit est défectueux,
(i) le renvoyer avec la facture ou une autre preuve d'achat date au lieu d'achat; ou
(ii) appeler le service à la clientèle de Honeywell en composant le 1-800-468-1502. Le service à la clientèle déterminera si le produit doit être retourné à l'adresse suivante : Honeywell Return Goods, Dock 4MN10-3860, 1885 Douglas Dr. N., Golden Valley, MN 55422, ou si un produit de remplacement peut vous être expédié.
La présente garantie ne s'appliquera pas s'il est démontré par Honeywell que la défectuosité ou le mauvais fonctionnement sont dus à un endommagement du produit alors que le consommateur l'avait en sa possession.
La responsabilité de Honeywell se limite à réparer ou à remplacer le produit conformément aux modalités susmentionnées. HONEYWELL N'EST EN AUCUN CAS RESPONSABLE DES PERTES OU DOMMAGES, Y COMPRIS LES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES DÉCOULANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT D'UNE VIOLATION QUELCONQUE D'UNE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, APPLICABLE AU PRÉSENT PRODUIT, OU TOUTE AUTRE DÉFECTUOSITÉ DU PRÉSENT PRODUIT.
Certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la restriction des dommages indirects ou accessoires et, par conséquent, la présente restriction peut ne pas s'appliquer.
CETTE GARANTIE EST LA SEULE GARANTIE EXPRESSE FAITE PAR HONEYWELL POUR CE PRODUIT. LA DURÉE DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE, EST LIMITÉE PAR LES PRÉSENTES À LA PÉRIODE D'UNE ANNÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE.
Certaines provinces ne permettent pas de limiter la durée des garanties tacites et, par conséquent, la présente limitation peut ne pas s'appliquer.
La présente garantie donne au consommateur des droits spécifiques et certains autres droits qui peuvent varier d'une province à l'autre.
Pour toute question concernant la présente garantie, prière d'écrire aux Services à la clientèle de Honeywell à l'adresse suivante : Honeywell Customer Relations, 1985 Douglas Drive, Golden Valley, MN 55422 ou composer le 1-800-468-1502.
Au Canada, prière de s'adresser à Retail Products ON15-02H, Honeywell Limited/Honeywell Limitée, 35 Dynamic Drive, Toronto, Ontario M1V4Z9.